

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 juillet 2020

Date de la convocation : 11 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à M. Denis PEILLOT, Mme Michèle CEDRIN à M. Jacques BOYER, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Patrick CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Frédéric BELMONTE, Mme Virginie OSTOJIC à M. Guy MARTINET, Mme Sophie PORNET à Mme Brigitte PHAM-CUC, Mme Dominique ROUX à M. Christophe BOUVIER, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absents suppléés : M. Christophe CHARLES représenté par sa suppléante Mme Annie BEC, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. André Jean TERRA.

Secrétaire de séance : M. Isidore POLO.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR)

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour faire suite aux élections municipales de mars et de juin 2020 et à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, l'Agglo doit délibérer pour désigner ses représentants au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône dont elle est membre.

Ce syndicat qui est composé de six établissements publics de coopérations intercommunales situés sur 5 départements (Ardèche – Drôme – Isère – Loire – Rhône) est compétent pour l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot). Ces établissements publics de coopérations intercommunales sont les communautés de communes Entre Bièvre et Rhône, du Val d'Ay, du Pilat Rhodanien, Porte de DrômeArdèche et des communautés d'Agglomération Annonay Rhône Agglo ainsi que Vienne Condrieu Agglomération.

L'Agglo y est représentée par 23 délégués titulaires et 23 délégués suppléants.

Il convient de désigner ces représentants dans le cadre d'une élection à scrutin secret et à la majorité absolue. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au bout de deux tours de scrutin, le troisième tour est acquis à la majorité relative. En cas d'égalité de voix, c'est le candidat le plus âgé qui est élu.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Syndicat Mixte des Rives du Rhône,

VU les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

VU la délibération du 10 juillet 2020 sur l'installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

VU l'avis du bureau communautaire,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PROCEDE à l'élection des délégués titulaires et suppléants au sein du comité syndical du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Après accomplissement des formalités réglementaires, la représentation de Vienne Condrieu Agglomération au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône est fixée comme suit :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Thierry KOVACS	Laurent SOY
Alain ORENGIA	Blandine VIDOR
Anne-Marie DUPHOT	Christian JANIN
Christophe BOUVIER	Aïcha GACEM
Christophe CHARLES	Gérard LOCATELLI
Gilbert DREVON	Raymond CARCEL
Christian FANGET	Frédéric BELMONTE
Max KECHICHIAN	Houari RACHEDI
Pascal CHANEAC	Christian PETREQUIN
Carole VICIANA	Dominique JESTIN
Nicolas HYVERNAT	Joëlle PAOLUCCI
Luc THOMAS	Thibald ABEILLON
Joël DURAND	Cédric BON
Frédéric DUBOUCHET	Charles TODARO
Martine FAÏTA	Bayram DINDAR
Pierre PELOUX-PRAYER	Christian BOREL
Claudine PERROT-BERTON	Jean TISSOT
Jean-Jacques PLASSON	Marine MATA
Christophe GONON	Karinne DAVID
Yves RACHEDI	Michel DELORME
Pierre CHARMY	Michel CHARMET
Marc DELEIGUE	Gilbert CHAVAS
Fabien KRAEHN	Lucien BRUYAS

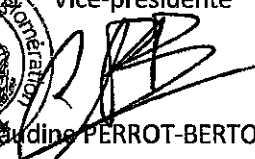
AUTORISE Le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

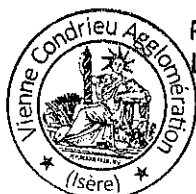
Conseil Communautaire du 17 juillet 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 22 JUIL. 2020
et a été publiée le 22 JUIL. 2020

Pour extrait certifié conforme

Pour le Président,
Vice-présidente


Claudine PERROT-BERTON



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat